

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la session ordinaire du 7 octobre 2019

Étaient présents :

La mairesse suppléante:

Mme Estelle Muzzi

les conseillères et

Mme Sylvie Faille

les conseillers :

Mme Vicky Landry Bergeron

M. Denis Robert M. Daniel Garceau

Absents:

M. Robert Duteau, maire

M. André Lafrance

formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante.

Aussi présent, la Directrice générale, secrétaire-trésorière, Mme Jocelyne Blanchet

Pensée

RÉSOLUTION 2019-243

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 octobre 2019.

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Question sur l'ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal
 - 1) Procès-verbal du 9 septembre 2019
 - 2) Procès-verbal CCU du 30 septembre 2019
- 5- Comptes
- 6- Administration générale
 - 1) Résolution : Mandat comptable pour l'exercice financier 2019
 - 2) Résolution : Confirmation engagement secrétaire
 - 3) Résolution : Abrogé la résolution 2019-17, formation en urbanisme
 - 4) Résolution : Contre-offre 67, rue Gaston
 - 5) Résolution : Choix soumissionnaire
 - a- Asphaltage pour rapiéçage
 - b- Marquage : octroi du contrat
 - 6) Information : Demande CPTAQ refusé
 - 7) Résolution : Pacte rural : résolution d'achat
 - 8) Résolution : Paget concierge
 - 9) Résolution : Formation directrice adjointe
 - 10) Résolution : Achat de micros-casques
- 7- Règlementation
 - Résolution : Adoption du projet de règlement 80-3, rémunération des élus
 - 2) Avis de motion : Règlements pour concordance avec dispense de lecture
 - a) Avis de motion : Plan d'urbanisme numéro 170
 - b) Avis de motion : Règlement de zonage numéro 171
 - c) Avis de motion : Règlement de lotissement numéro 172

To 152 No choole Me 551



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

- d) Avis de motion : Règlement de construction numéro 173
- e) Avis de motion : Règlement relatif aux permis et certificats numéro 174
- f) Avis de motion : Règlement relatif aux dérogations mineures numéro 175
- g) Avis de motion : Règlement relatif aux plans d'implantation et intégration architecturale numéro 176
- h) Avis de motion : Règlement PPCMOI numéro 177
- i) Avis de motion : Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 178
- j) Avis de motion : Règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme numéro 179

8- Sécurité publique

- 1) Résolution : Priorités SQ
- 2) Résolution : Demande d'aide financière pour la formation des pompiers
- 3) Information : MSSS herbes à poux

9- Hygiène

- 1) Résolution : Abrogé la résolution 2019-34, comité installation septique
- 2) Résolution : Formation COMBEQ-FQM MMQ
- 3) Information : Analyse comparative du coût de revient des installations septiques

10-Voirie

- 1) Résolution : Collecte des feuilles mortes
- 2) Résolution : Déneigement coin 202/Bogton
- 3) Résolution : Camion 2012 : Changer les tuyaux Diesel
- 4) Résolution : Achat de pneus pour le pick-up

11-Loisirs

1) Résolution:

12-Parc

- 1) Résolution : Renouvellement contrat de signalisation
- 2) Résolution : Entériner la publicité Le Reflet
- 3) Résolution : Projet trottinette des neiges
- 4) Résolution : Réparation des courroies, Bombardier
- 5) Résolution : Entériner la parution au journal Recherche un responsable

13- Demande de don et d'appui

- 1) Résolution : Demande de don Marg'Elle
- 2) Résolution : Demande de don Sourire sans fin
- 3) Résolution : Demande de don Tournoi HMB Napierville
- 4) Résolution : Invitation Souper du Souvenir
- 5) Information : Remerciement Société d'Histoire des XI

14-Informations

- 1) Information : Réponse des Services publics et Approvisionnement Canada
- 2) Résolution : Congrès ADMQ
- 3) Information: Infolettre MADA

15-Correspondance

- 1) Procès-verbal de la MRC
- 2) Concertation supralocale en loisirs Jardins-de-Napierville
- 3) Location des salles

16-Période de questions

17-Levée de l'assemblée



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2019-244

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019.

RÉSOLUTION 2019-245

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme du 30 septembre 2019.

RÉSOLUTION 2019-246

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes de septembre 2019 de la liste en annexe.

Du chèque 58264 au chèque 58343 inclusivement, le total est: 247 754.26\$

Le montant disponible au fonds de roulement pour 2019 est de :... 550 000.00\$

Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

RÉSOLUTION 2019-247

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit mandaté Michel Beaulieu CPA Inc., firme d'auditeur, pour la vérification de l'exercice financier 2019 et les diverses redditions de comptes exigées par les ministères et organismes gouvernementaux et que soit demandé des soumissions pour le prochain exercice financier.

RÉSOLUTION 2019-248

Il est proposé par Mme Vicky Landry Bergeron, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'engagement de Mme Valérie Houle-St-Georges comme secrétaire pour la Municipalité et que son salaire soit majoré de 0.50\$.

RÉSOLUTION 2019-249

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par Mme Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité que soit abrogée la résolution 2019-17.

RÉSOLUTION 2019-250

Il est proposé par Mme Vicky Landry Bergeron, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que la Municipalité ne désire pas acheter la propriété et que soit retirée l'offre pour la propriété du 67, rue Gaston.

RÉSOLUTION 2019-251

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soient autorisés les travaux d'asphaltage pour les pièces de rues suivantes pour une quantité approximative de 126 tonnes métriques : Pleasant Valley Sud, Seigneurie, montée Henrysburg sur les ponceaux changés pour un montant approximatif de 37 926.78\$, incluant les taxes, par l'entrepreneur : Verdura Inc.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Soumissionnaire	Soumission	Montant
Invité	Reçue	soumissionné
Pavage Chenail		
MSA Infrastructure		
Verdura Inc.	32 900.00 + taxes (235.00\$ TM)	37 926.78\$
Pavage MCM	40 500.00 + taxes	46 564.88\$
. avage mem	(300.00\$ TM)	
Eurovia Vinci	54 696.50 + taxes (393.50\$ TM)	62 887.31\$

RÉSOLUTION 2019-252

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient autorisés les travaux de marquage de la chaussée pour différentes parties de rues ainsi que pour le coin Pleasant Valley Sud/Ridge et Route 202 pour un montant approximatif de 13 024.37\$ et de 977.29\$, incluant les taxes, par l'entrepreneur : Marquage Signalisation, ce dernier étant le seul soumissionnaire.

Soumissionnaire Invité	Soumission Reçue	Montant soumissionné
Marquage Traçage du Québec		
Marquage Signalisation	Lignes de rues et autres 11 328.00 + Taxes	13 024.37\$
	Damier et ligne d'arrêt 850.00\$ + Taxes	977.29\$

RÉSOLUTION 2019-253

Il est proposé par Mme Vicky Landry Bergeron, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit autorisée la directrice adjointe à suivre les formations avec la MMQ et l'ADMQ.

- Formation en ligne : Pratiques de gestion municipale : 379.00\$
- Formation en salle : Optimiser certaines pratiques de comptabilité et de finances municipales : 316.00\$

Que lui soient remboursés les frais d'inscription et les dépenses reliées aux formations ainsi que les frais d'hébergement tel que prévu à l'avis de motion du 5 novembre 2018 pour le règlement numéro 181.

RÉSOLUTION 2019-254

Il est proposé par Mme Vicky Landry Bergeron, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'achat de deux (2) micros pour les conseillers lors des séances du Conseil au coût de 79.95\$ ainsi qu'un hautparleur au montant de 325.00\$.

LES DOCUMENTS DE TRAVAIL DES PROJETS DE RÈGLEMENT D'URBANISME ONT ÉTÉ REMIS AUX CONSEILLERS EN FORMAT PAPIER.

QUE DISPENSE DE LECTURE SOIT FAITE LORS DE LA PRÉSENTATION DES PROJETS ET DES RÈGLEMENTS CONSIDÉRANT QU'UNE COPIE DES PROJETS DE RÈGLEMENT AINSI QUE DES RÈGLEMENTS SERA REMISE AUX MEMBRES DU CONSEIL.





Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

LE CONSEILLER M. DANIEL GARCEAU DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL OU À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LE PLAN D'URBANISME, RÈGLEMENT NUMÉRO 170, SUITE À LA RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE.

LA CONSEILLÈRE MME VICKY LANDRY BERGERON DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL OU À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE, RÈGLEMENT NUMÉRO 171, SUITE À LA RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE.

LE CONSEILLER M. DENIS ROBERT DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL OU À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT, RÈGLEMENT NUMÉRO 172, SUITE À LA RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE.

LA CONSEILLÈRE MME SYLVIE FAILLE DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL OU À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION, RÈGLEMENT NUMÉRO 173, SUITE À LA RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE.

LE CONSEILLER M. DANIEL GARCEAU DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL OU À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS, RÈGLEMENT NUMÉRO 174, SUITE À LA RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE.

LA CONSEILLÈRE MME VICKY LANDRY BERGERON DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL OU À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES, RÈGLEMENT NUMÉRO 175, SUITE À LA RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE.

LE CONSEILLER M. DENIS ROBERT DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL OU À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET INTÉGRATION ARCHITECTURALE, RÈGLEMENT NUMÉRO 176, SUITE À LA RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE.



No de résolution

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

LA CONSEILLÈRE MME SYLVIE FAILLE DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL OU À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT (PPCMOI) SOIT LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE, RÈGLEMENT NUMÉRO 177, SUITE À LA RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE.

LE CONSEILLER M. DANIEL GARCEAU DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL OU À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS, RÈGLEMENT NUMÉRO 178, SUITE À LA RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE.

LA CONSEILLÈRE MME VICKY LANDRY BERGERON DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL OU À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, RÈGLEMENT NUMÉRO 179, SUITE À LA RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DES JARDINSDE-NAPIERVILLE.

RÉSOLUTION 2019-255

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité que soient indiquées à la Sûreté du Québec les priorités d'action 2019-2020 :

- Surveillance de la vitesse sur le rang Saint-André
- Surveillance accrue au coin dangereux de la Route 202 et de la sortie #6 de l'autoroute 15
- Surveillance du coin de la montée Dupuis et du rang Saint-Claude soit pour l'école St-Bernard
- Surveillance dans le secteur des rues Conrad, Gaston et Normand pour la vitesse et la conduite dangereuse des utilisateurs de moto-cross.

RÉSOLUTION 2019-256

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Attendu que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I et/ou de ...0......pompier pour le programme Pompier II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Jardins-de-Napierville en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Mme Vicky Landry Bergeron, appuyé par M. Denis Robert et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Jardins-de-Napierville.

RÉSOLUTION 2019-257

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit adressée une demande à la MRC des Jardins-de-Napierville de planifier les coupes de foin de la piste cyclable et des routes avant la période où l'herbe à poux est la plus nuisible.

RÉSOLUTION 2019-258

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par Mme Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité que soit abrogée la résolution 2019-34.

RÉSOLUTION 2019-259

Il est proposé par Mme Vicky Landry Bergeron, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit autorisée l'inspectrice municipale à participer aux formations de la COMBEQ-FQM.

- Émission des permis et certificats \$448 (-200\$)
- Les droits acquis et règlements discrétionnaires (2 jours) \$838.
- Zonage agricole (2 jours) \$838.
- Q-2 r.22 Installations septiques \$448.

Que lui soient remboursés les frais d'inscription et les dépenses reliés aux formations tel que prévu à l'avis de motion du 5 novembre 2018 pour le règlement numéro 181.

RÉSOLUTION 2019-260

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient ramassés les sacs de feuilles mortes dans la Municipalité le 12 novembre 2019 afin d'en disposer chez des propriétaires qui désirent les recevoir.

RÉSOLUTION 2019-261

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit mandaté *Les Paysages Christian Martin* pour le déneigement des remparts au coin de la Route 202 et du rang Bogton au montant de 1 780.00\$, plus taxes pour la période hivernale 2019-2020.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2019-262

I est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à 'unanimité que soient autorisés les travaux sur la charrue 2012 pour un changement des tuyaux du diesel pour un montant approximatif de 1000\$ chez Somac Diesel Performance.

RÉSOLUTION 2019-263

l est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à 'unanimité que soit autorisé l'achat de 4 pneus d'hiver pour le pick up de la voirie.

RÉSOLUTION 2019-264

I est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à 'unanimité que soit autorisée la directrice générale à signer le renouvellement du contrat de signalisation avec l'Alliance Touristique du Québec, au montant annuel de 777.50\$ plus taxes pour le parc régional.

RÉSOLUTION 2019-265

I est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à 'unanimité que soit entérinée la publicité pour le parc régional dans le *Reflet* pour octobre 2019 pour 1/3 de page au montant de 699.00\$ plus taxes.

RÉSOLUTION 2019-266

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'achat de 13 trottinettes des neiges de grandeurs différentes pour un coût approximatif de 2 977.\$ plus taxes.

RÉSOLUTION 2019-267

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'achat des pièces (boulons, guides, etc.) pour les réparations des courroies du Bombardier (traceur de pistes et traceur de glissades) pour un montant estimé à plus de 6 000.\$.

RÉSOLUTION 2019-268

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par Mme Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité que soit entériné l'achat de la publicité dans le journal *Coup d'œil* pour la parution du 2 octobre 2019 concernant l'offre d'emploi pour le responsable à l'entretien au Parc pour un montant de 447.25\$.

RÉSOLUTION 2019-269

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit émis un chèque au montant de 100.00\$ en don à *Marg'Elle.*

RÉSOLUTION 2019-270

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par Mme Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité que soit émis un chèque au montant de 100.00\$ en don à Sourire sans fin.

RÉSOLUTION 2019-271

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanir ité que soit émis un chèque au montant de 100.00\$ en commandite au Tourno! HMB Napierville.

RÉSOLUTION 2019-272

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit émis un chèque au montant de 50.00\$ pour l'achat de la couronne pour le cénotaphe au nom de la Municipalité.



No de résolution

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2019-273

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient autorisées la directrice générale ainsi que son adjointe à participer au congrès de l'ADMQ qui se tiendra du 17 au 19 juin 2020, que leur soient remboursés les frais d'inscription et les dépenses reliés aux formations tel que prévu à l'avis de motion du 5 novembre 2018 pour le règlement numéro 181.

- Ouverture de la période des questions par le président :

- Intervention pour le 71, rue Normand
- Intervention pour le 171, rang Saint-André concernant les rebuts
- Intervention d'un citoyen dont le voisin déplace ses bornes délimitant son terrain. Le citoyen est invité à prendre rendez-vous avec l'inspectrice municipale.
- Intervention sur la zone agricole des rues Normand, Gaston, Conrad et Philias, les citoyens iront à la MRC pour faire une demande de modification au schéma pour être un milieu urbain.

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité que soit levée la séance ordinaire du 7 octobre 2019.

Mme Estelle Muzzi
Mairesse suppléante

Mrne Jocelyne Blanchet Directrice générale, secrétaire-trésorière